

personnel du Conseil comprendra des représentants du travail, des employeurs, de l'agriculture, des femmes et des anciens combattants du Canada ainsi que des divers ministères du Gouvernement.

M. Knowles, appuyé par M. Bryce, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 4, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révoquant des cotisations), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. McMillan tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Noseworthy.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

W. ROSS MACDONALD,

Orateur.